



INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Vous pouvez signaler toute pratique ou comportement que vous estimez, de bonne foi, inapproprié ou contraire à la loi, au Code de conduite, aux Règles Groupe ou à d'autres politiques internes.

Les signalements seront traités par Assicurazioni Generali S.p.A. ou l'une de ses filiales et pourront entraîner une enquête et/ou des mesures correctives.

Seules les informations nécessaires à l'ouverture d'une enquête sur les problèmes soulevés doivent être signalées. Ainsi, il est interdit, par exemple, de communiquer des informations portant sur la vie privée des personnes ou des données sensibles (y compris sur l'état de santé ou la vie sexuelle), à moins qu'elles soient directement liées au problème concerné. Vous ne devez pas communiquer des informations qui ne sont pas directement liées au problème soulevé.

Les informations relatives à un signalement ne peuvent être examinées et utilisées que par les personnes ayant la nécessité d'en avoir connaissance du fait de leurs missions ou pour respecter la législation locale ; ainsi, il peut s'agir de membres des équipes de la Direction de la conformité, de l'audit, des ressources humaines, du juridique ou de la sécurité au sein d'Assicurazioni Generali S.p.A ou de ses filiales.

Les informations, y compris les données personnelles que vous fournissez, peuvent être traitées dans votre pays ou au sein de l'Union Européenne aux fins énoncées ci-dessus, par Assicurazioni Generali S.p.A, les sociétés du Groupe et/ou des conseillers professionnels.

Veillez noter que les personnes concernées que vous identifiez peuvent être informées du signalement pour leur permettre de répondre aux allégations contre elles et apporter des corrections éventuelles, conformément à la législation applicable. Toutes les mesures nécessaires seront prises pour protéger et ne pas divulguer votre identité.

Assicurazioni Generali S.p.A. et ses filiales prendront les mesures techniques, organisationnelles et juridiques nécessaires pour garantir la confidentialité des informations contenues dans votre signalement.

Toute information ne présentant pas d'intérêt pour l'enquête sera supprimée ou archivée conformément à la législation locale. En outre, une fois l'enquête terminée, les documents relatifs à un signalement ne seront pas conservés plus longtemps que ne le permet la législation applicable.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir une copie du signalement que vous avez effectué, pour modifier les informations que vous avez fournies à l'entreprise, ou pour supprimer les données inexactes, merci de contacter le Responsable de la Conformité du Groupe par e-mail à concerns.co@generali.com ou en écrivant à l'adresse suivante : Piazza Cordusio 2, 20123 Milano, Italie